

B-Namur: IT services: consulting, software development, Internet and support

OJ S 250/2012 29/12/2012

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: RW-SPW-DGO2-DPM-direction de la planification de la mobilité

Postal address: Boulevard du Nord 8

Town: Namur

Postal code: 5000

Country: Belgium

For the attention of: Philippe Lorent, attaché délégué

E-mail: philippe.lorent@spw.wallonie.be

Telephone: +32 81773096

Fax: +32 81773102

Internet address(es):

Address of the buyer profile: http://marchespublics.wallonie.be/fr/index.html?ID_AVIS=400681

Additional information can be obtained from:

Official name: RW-SpW-DGO2-DPM-Direction de la planification de la mobilité .

Postal address: Boulevard du Nord 8

Town: Namur

Postal code: 5000

Country: Belgium

For the attention of: Philippe Lorent, attaché délégué

E-mail: philippe.lorent@spw.wallonie.be

Telephone: +32 81773096

Fax: +32 81773102

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

Official name: RW-SpW-DGT1-DSJ-Direction du support juridique-mise en ligne des cahiers de charges.

Postal address: Place de Wallonie, 1 bat II, local 108

Town: Jambes

Postal code: 5100

Country: Belgium

Contact person: Monsieur Derock

For the attention of: Monsieur Etienne Claeys

E-mail: louisphilippe.derock@spw.wallonie.be

Telephone: +32 81333159

Fax: +32 81333133

Internet address: <http://marchespublics.wallonie.be>

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: RW-SpW-DGO2-DPM-Direction de la planification de la mobilité .

Postal address: Boulevard du Nord 8

Town: Namur

Postal code: 5000
Country: Belgium
For the attention of: Philippe Lorent, attaché délégué
E-mail: philippe.lorent@spw.wallonie.be
Telephone: +32 81773096
Fax: +32 81773102

I.2. Type of the contracting authority

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.3. Main activity

General public services

Other: Mobilité

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Implémentation d'un système de covoiturage dynamique en Wallonie à l'horizon 2013

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 7: Computer and related services

NUTS code BE3 Région wallonne

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Le présent marché a pour objet la mise en place d'un service de covoiturage dynamique en Wallonie. Le covoiturage dynamique consiste en un service en temps réel qui permet de rendre le covoiturage pratiquement instantané, facile, peu planifié et sans beaucoup de contraintes. L'utilisation des nouvelles technologies offre la possibilité de mettre en relation rapidement, et de manière appropriée, les personnes qui utilisent le système. De plus, le covoiturage dynamique doit pouvoir s'intégrer dans une offre de service plus vaste, prenant en compte l'ensemble des modes de transport disponibles pour guider l'utilisateur de son point d'origine à sa destination. Il comprend 2 phases :

* Phase 1 : Acquisition et mise en production Acquisition d'une licence d'utilisation d'un logiciel de covoiturage dynamique et son adaptation aux besoins wallons, tests et validations jusqu'à la mise en production et mise en production. Durée : Maximum 6 mois

* Phase 2 : Exploitation Cette phase comprend l'hébergement, la maintenance, la mise à jour du logiciel, le support aux usagers (call-center / help-desk), l'animation, le monitoring, et une contribution à la communication, à la promotion et à la réflexion stratégique, pendant une durée d'un an. Durée : 12 mois Durée totale : 18 mois maximum Remarque importante : La seconde phase du marché pourra faire l'objet d'une reconduction pour une durée de 12 mois, au maximum 2 fois.

II.1.6. CPV code(s)

72000000 IT services: consulting, software development, Internet and support, 79000000 Business services: law, marketing, consulting, recruitment, printing and security

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Pour rappel, le marché comprend deux phases :

* Phase 1 : Acquisition et mise en production Acquisition d'une licence d'utilisation d'un logiciel de covoiturage dynamique et son adaptation aux besoins wallons, tests et validations jusqu'à la mise en production et mise en production.

* Phase 2 : Exploitation Cette phase comprend l'hébergement, la maintenance, la mise à jour du logiciel, le support aux usagers (call-center / help-desk), l'animation, le monitoring, et une contribution à la communication, à la promotion et à la réflexion stratégique, pendant une durée d'un an .Cette deuxième phase du marché peut être reconduite deux fois. Hors reconductions, les deux phases seront réalisées pour un montant estimé à 330 000 EUR HTVA .Le montant total du marché, reconductions éventuelles comprises, est estimé à 830 000 EUR HTVA.

Estimated value excluding VAT: 830 000 EUR

II.2.2. Information about options

Options: yes

Description of options: Ce marché ne contient pas d'options.La deuxième phase du marché peut être reconductible.

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: yes

Number of possible renewals: 2

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 18 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Le montant du cautionnement à constituer par le prestataire de services est fixé à 5% du montant initial du présent marché HTVA. Le montant ainsi obtenu est arrondi à la dizaine d'euros supérieure.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Voir le cahier spécial des charges

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Par le seul fait de participer à la procédure du marché, le soumissionnaire atteste qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion visés à l'article 69 de l'arrêté royal du 8 janvier 1996 relatifs aux marchés publics de travaux, de fournitures et de services et aux concessions de travaux publics. L'attention est attirée sur le fait qu'à quelque stade que ce soit de la procédure, le pouvoir adjudicateur peut inviter le soumissionnaire à produire les documents et preuves mentionnés à l'article 69 précité. Conformément à l'arrêté royal du 20 juillet 2005 modifiant notamment l'arrêté royal du 8 janvier 1996 relatif aux marchés publics de travaux, de fournitures et de services et aux concessions de travaux publics, les soumissionnaires belges employant du personnel assujetti à la loi du 27 juin 1969 révisant l'arrêté-loi du 28 décembre 1944 concernant la sécurité sociale des travailleurs sont dispensés de produire l'attestation de l'Office national de la sécurité sociale dont il résulte qu'ils sont en règle en matière de cotisations ONSS pour le présent marché. La vérification de la situation en sera faite par la centrale adjudicatrice via l'application Digiflow qui lui donne un accès sécurisé aux bases de données fédérales en matière de sécurité sociale. Si le soumissionnaire est de nationalité étrangère, il joint obligatoirement à son offre une attestation délivrée par l'autorité compétente de son pays dont il résulte que, suivant le compte arrêté au plus tard la veille de la date limite de réception des offres, il est en règle à cette date avec ses obligations sociales selon les dispositions légales du pays où il est établi. Lorsqu'un tel document n'est pas délivré dans le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment ou par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant une autorité judiciaire ou administrative, un notaire ou un organisme professionnel qualifié de ce pays.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Les soumissionnaires doivent transmettre, pour démontrer leur capacité économique et financière, l'un des éléments suivants : * Une attestation d'engagement de constitution d'un cautionnement établie exclusivement sur base du modèle figurant en annexe 3 de la circulaire du 21 mai 2001 relative à la sélection qualitative des entrepreneurs, des fournisseurs et des prestataires de services (Moniteur belge du 18.7.2001, p.24534) ; ce modèle est annexé au présent cahier spécial des charges. * Une déclaration bancaire établie exclusivement sur base du modèle figurant en annexe 2 de la circulaire du 21 mai 2001 relative à la sélection qualitative des entrepreneurs, des fournisseurs et des prestataires de services (Moniteur belge du 1.7.2001, p.24533) ; ce modèle est annexé au présent cahier spécial des charges. Remarque : l'attention du soumissionnaire est attirée sur le fait que certains organismes financiers soit refusent de fournir la déclaration bancaire précitée soit en fournissent une non conforme en tous points au modèle prévu en annexe 2 de la circulaire du 21 mai 2001 précitée.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Les soumissionnaires doivent transmettre, pour démontrer leur capacité technique, les éléments suivants : * La liste des principaux services équivalents ou similaires réalisés au

cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et leurs destinataires publics ou privés ;* Les références en matière de mobilité : Connaissance de la mobilité des personnes (différents modes de transport) et en particulier du covoiturage ;* Les références en matière technique : Développement et maintenance informatiques (applications liées au covoiturage, au transport et à la mobilité, sites internet, applications mobiles, bases de données) ;* Le curriculum vitae du chef de projet et des collaborateurs qui travailleront sur le projet ;* En cas de sous-traitance, le soumissionnaire mentionne l'identité du ou des sous-traitant(s), la part du marché sous-traitée et communique le curriculum vitae du ou des sous-traitant(s) ainsi que la liste de leurs références en rapport avec la part du marché qui lui ou leur est confiée. Afin de rencontrer la diversité des compétences requises pour cette mission, il est vivement recommandé aux soumissionnaires de s'associer pour répondre au présent cahier spécial des charges.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: no

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

O2.01.01-12H13

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 25.2.2013 - 10:00
Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

25.2.2013 - 10:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Date: 25.2.2013 - 10:00

Persons authorised to be present at the opening of tenders: yes

Information about authorised persons and opening procedure: La séance d'ouverture des offres est publique.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

L'attention est attirée sur le fait que les documents du marché (cahier spécial des charges, métrés ou inventaires, plans y compris de format A0) sont uniquement et gratuitement téléchargeables sur le portail des marchés publics de la Région wallonne dont l'adresse URL est la suivante : <http://marchespublics.wallonie.be> Le pouvoir adjudicateur a la faculté de reconduire le présent marché avec l'adjudicataire par le biais d'une procédure négociée conformément à l'article 17, § 2, 2° b) de la loi du 24 décembre 1993. Concernant la rubrique II.2.2, l'attention est attirée sur le fait que ce marché ne comporte pas d'options mais que la deuxième phase du marché peut être reconduite au maximum 2 fois.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Conseil d'Etat

Postal address: Rue de la Science 33

Town: Bruxelles

Postal code: 1040

Country: Belgium

Telephone: +32 22349611

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: - demande de suspension en extrême urgence : requête introduite le plus rapidement possible; le délai pour le recours en

suspension est de 15 jours à dater de la publication, de la communication ou de la prise de connaissance de l'acte selon le canal par lequel le réclamant a été informé de la décision (avis d'attribution, lettre d'information ou aucun des deux = _ date de prise de connaissance)- demande d'annulation : 60 jours à partir de la connaissance de la décision. NB: le président du tribunal de première instance de l'arrondissement judiciaire concerné peut également statuer au provisoire (article 584 du Code judiciaire). Ce tribunal est seul compétent pour les contestations au fond portant sur un droit civil (ex : octroi de dommages-intérêts...). Le président doit être saisi le plus rapidement possible et le tribunal, dans un délai de 5 ans (article 2262 bis du Code civil). "Si vous avez complété la rubrique VI.4.1 avec "Tribunal de 1ère instance...", il convient de mentionner : "- demande de suspension en référé : le plus rapidement possible; le délai pour le recours est de 15 jours à dater de la publication, de la communication ou de la prise de connaissance de l'acte selon le canal par lequel le réclamant a été informé de la décision (avis d'attribution, lettre d'information ou aucun des deux = _ date de prise de connaissance)- au fond, délai de droit commun de 5 ans (article 2262 bis du Code civil).

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: RW-SpW-DGO2-DPM-direction de la planification de la mobilité .

Postal address: Boulevard du Nord 8

Town: Namur

Postal code: 5000

Country: Belgium

E-mail: philippe.lorent@spw.wallonie.be

Telephone: +32 81773096

Fax: +32 81773102

VI.5. Date of dispatch of this notice

21.12.2012